Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260226-DELIB2602260001-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 20 Février 2026	Le jeudi vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur PONTU Jacques.
Membres : En exercice : 11 Présents : 06 Votants : 09 Pour : 09	**Présents :** M. PONTU Jacques, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc et M. MONTAC Henri.
Secrétaire de Séance Mme LE LEZ Laurie	**Absents excusés** : M. GUEGUEN Serge, M. GRALL Eric, Mme LE MESTRE Caroline, Mme LAURANS Julie et M. DIDOU Charlez. **Procurations :** M. GUEGUEN Serge donne procuration à Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. DIDOU Charlez donne procuration à M. MONTAC Henri et Mme LAURANS Julie donne procuration à Mme LE LEZ Laurie.
N° Délibération	**DELIB2602260001**

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Mis à la disposition des conseillers municipaux, le compte rendu du conseil doit être approuvé en début de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'entériner le Procès-verbal de la réunion du 11 Décembre 2025.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jacques PONTU

Le Secrétaire de séance,
Laurie LE LEZ

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260226-DELIB2602260001-DE